



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chiffres clés

2021 2022

ENSEIGNANTS
CHERCHEURS
PERSONNELS DE DIRECTION
CHEFS DE SERVICE
ADMINISTRATIFS
AGENTS DE SERVICE
PERSONNELS TECHNIQUES
OUVRIERS

...



DÉCOUVREZ LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION

.....
UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Crédit Mutuel Enseignant du Bas-Rhin
Cme67@creditmutuel.fr – 03.90.41.65.15

Crédit Mutuel Enseignant 68 Colmar
Cme68colmar@creditmutuel.fr – 03.89.20.45.60

Crédit Mutuel Enseignant 68 Mulhouse
Cme68mulhouse@creditmutuel.fr – 03.89.36.64.40

Sommaire

4	L'ACADÉMIE DE STRASBOURG	19	L'APPRENTISSAGE
6	Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget		Les effectifs par spécialité et par niveau
7	Les établissements publics et privés sous contrat en 2020-2021	21	L'évolution des effectifs par niveau
8	LE PREMIER DEGRÉ	22	LE POST-BAC
9	Les effectifs et leur évolution		Les effectifs et leur évolution
9	La carte des circonscriptions	23	La carte des sections post-bac
10	LE SECOND DEGRÉ	24	LES FILLES ET LES GARÇONS
	Le collège	25	LES INÉGALITÉS SOCIALES
	Les effectifs et leur évolution		LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE
11	La carte des collèges	26	L'ÉCOLE INCLUSIVE
12	L'éducation prioritaire	28	LE PLURILINGUISME, UNE AMBITION ACADÉMIQUE
13	Les réseaux d'éducation prioritaire		La filière bilingue, effectifs et évolution
14	Le lycée, enseignement général et technologique	29	La carte des langues enseignées
	Les effectifs et leur évolution	30	LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE
15	La carte des lycées proposant un enseignement GT		LES ÉVALUATIONS
16	Le lycée, enseignement professionnel		Premier degré
	Les effectifs et leur évolution	34	Second degré
17	Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé	35	POUR EN SAVOIR PLUS
17	Campus des métiers et des qualifications		
18	La carte des lycées offrant une formation professionnelle		

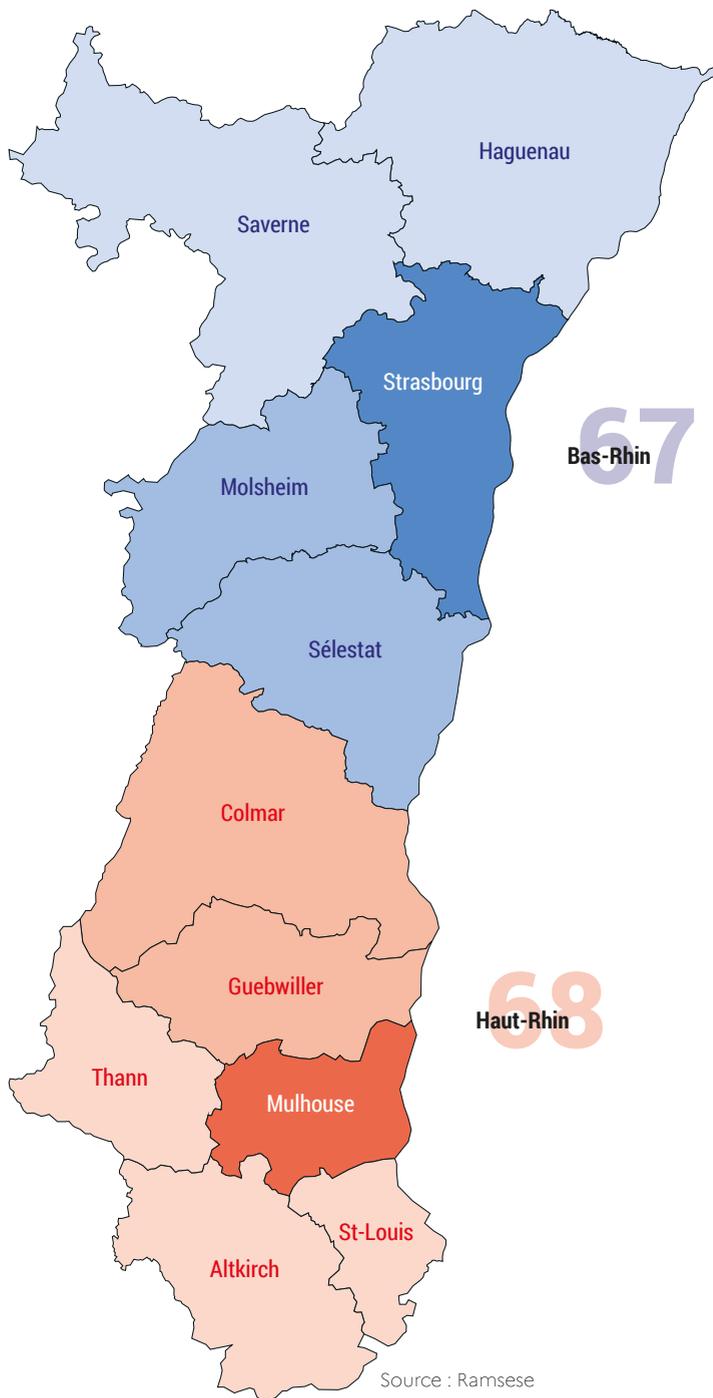
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond à la collectivité européenne d'Alsace qui se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68), et est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², la collectivité européenne d'Alsace est un territoire très dense et très urbain (près de 230 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais représente 2,9% de la population du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, cruciaux pour la compétitivité des activités et des emplois, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, avec une notoriété mondiale notamment en chimie et biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, la collectivité européenne d'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.

- Bassin Nord Alsace
- Bassin Strasbourg
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- Bassin Sud Alsace
- limite district



La région Grand Est

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte un peu plus de 5,5 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux de chômage de la région est semblable à celui observé en France métropolitaine, mais de fortes

disparités existent selon les départements. Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte plus de 160 000 travailleurs frontaliers. Avec près de 30% d'habitants de moins de 25 ans, la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Principaux indicateurs économiques

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2021 (en milliers)	Poids dans la région Grand Est (%)	Superficie (km ²)	Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2021 (hab/km ²)	Taux de chômage localisé au 4 ^e trim. 2020 (%)	Taux de pauvreté 2018 (%)
Bas-Rhin	1 147	20,8	4 755	241	6,9	13,7
Haut-Rhin	764	13,8	3 525	217	8,0	12,9
Alsace	1 911	34,6	8 280	231	nd	nd
Lorraine	2 306	41,8	23 547	98	nd	nd
Ch.-Ardenne	1 305	23,6	25 606	51	nd	nd
Grand Est	5 522	100,0	57 433	96	7,7	14,8
France métro.	65 236		543 941	120	7,8	14,6

nd : non disponible

La région académique Grand Est

18 régions académiques ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional.

La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, également chancelier des universités, regroupe les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg. Les recteurs d'académie pilotent au sein de leur académie respective la mise en œuvre de leurs politiques, notamment sur le plan pédagogique, de pilotage des écoles et établissements et de gestion des ressources humaines. Le recteur de région académique est assisté d'une rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Esri). La mise en place de la région académique se traduit par la création de services régionaux et de services interacadémiques, en application de la feuille de route commune.

Recteur de la région académique Grand Est, chancelier des universités, et recteur de Nancy-Metz

Jean-Marc Huart

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Esri) : Fabienne Blaise

Recteur de l'académie de Reims

Olivier Brandouy



- Recteur de région académique et recteur d'académie, chancelier des universités
- Recteur d'académie

Les chiffres clés

La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 ^{er} degré	176 832	178 948	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 504
2 ^d degré	148 208	148 530	148 768	149 009	149 334	150 638	150 571	151 046	151 696	152 627
Post-bac	8 284	8 381	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 471	8 460	8 467
Apprentis	14 509	14 202	13 882	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	nd*

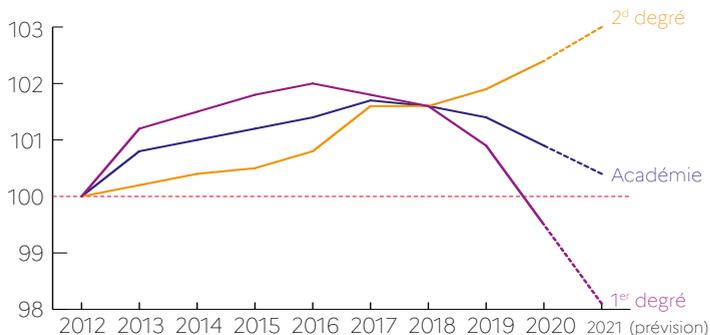
Sources et champs :

1^{er} et 2^d degrés : constats de rentrée (public et privé sous contrat)
 Les effectifs du 2^d degré incluent les élèves en Dima jusqu'à la rentrée 2018
 Les prévisions du 2^d degré sont établies en reportant pour l'Erea les effectifs de la rentrée 2020

*données non disponibles

Apprentis : centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du MENJS - niveaux 3 à 7
 Post-Bac : CPGE, BTS et assimilés, DSAA et DNMADE (public et privé sous contrat)

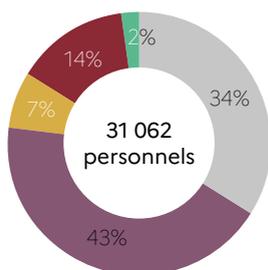
Évolution des effectifs (base 100 en 2012)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2015 = année scolaire 2015-2016

Source : constats de rentrée - Les effectifs "Académie" incluent le post-bac

Les personnels au 30 novembre 2020

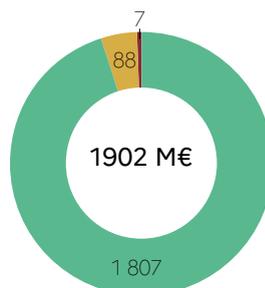


- 10 729 enseignants 1^{er} degré
- 13 339 enseignants 2^d degré
- 2 056 personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
- 4 451 personnels de vie scolaire
- 487 personnels de direction et d'inspection

Champ : secteurs public et privé sous contrat hors personnel jeunesse et sport

Sources : MENJS, systèmes d'information EPP, Agora, Agape - données issues de l'application BSA

Le budget 2020 de l'académie (en millions d'€)



- Dépenses de personnel
- Dépenses d'intervention
- Dépenses de fonctionnement courant et d'investissement

Source : Chorus

Les établissements publics et privés sous contrat en 2020-2021

1340 écoles

public: 1 303
privé: 37

170 collèges

public: 146
privé: 24

1 CFA académique
composé de
27 sites de formation
dont 20 UFA

1 CFA universitaire

46 lycées généraux et technologiques

public: 25
privé: 21

28 lycées polyvalents

public: 28
privé: 0

22 lycées professionnels

public: 15
privé: 7

1 Érea

Établissement régional
d'enseignement adapté

1 École européenne

de la maternelle
au lycée

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	252	194	3	0	446	3	449
Élémentaires	265	152	7	7	417	14	431
Primaires*	252	188	13	7	440	20	460
Total	769	534	23	14	1303	37	1340

Source : MENJS - Constat de rentrée, hors école européenne

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	89	57	12	12	146	24	170
Lycées généraux et technologiques	15	10	12	9	25	21	46
Lycées polyvalents	16	12	0	0	28	0	28
Lycées professionnels	9	6	3	4	15	7	22
Total	129	85	27	25	214	52	266

Source : Ramsese, hors Erea, ERS et école européenne

Le premier degré

■ 176 033 élèves en 2020-2021

	Préélémentaire		Élémentaire		Spécial*		Total		Ensemble
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Bas-Rhin	36 093	1 201	61 880	3 923	1 049	22	99 022	5 146	104 168
Haut-Rhin	24 813	776	41 640	3 808	799	29	67 252	4 613	71 865
Académie	60 906	1 977	103 520	7 731	1 848	51	166 274	9 759	176 033

Source : MENJS - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

*Élèves présentant un handicap scolarisés en Ulis école

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

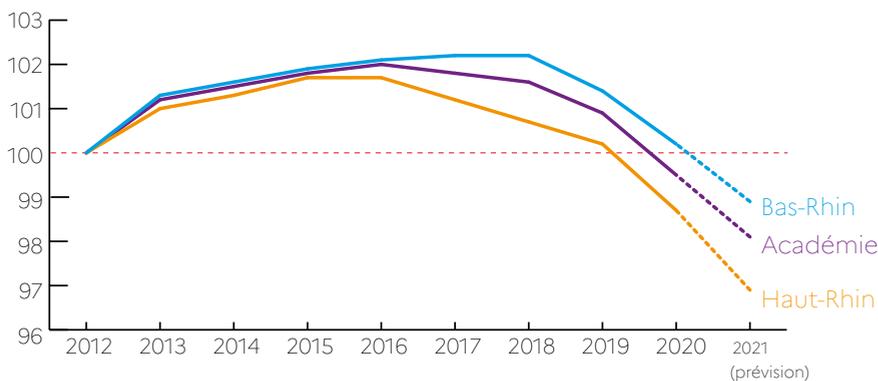
Avec 2 382 élèves de moins à la rentrée 2020 (-1,3%), les effectifs du 1^{er} degré reculent pour la quatrième année consécutive. L'enseignement préélémentaire perd 1 903 élèves (-2,9%) et l'élémentaire

563 (-0,5%). Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre à la rentrée 2021. Le nombre d'enfants accueillis en unité d'inclusion scolaire progresse de 4,6% en un an (+84 élèves).

(prévision)

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Public										
Bas-Rhin	99 271	100 551	100 756	100 936	101 241	101 192	101 237	100 348	99 022	97 760
Haut-Rhin	68 156	68 945	68 992	69 265	69 283	68 915	68 544	68 217	67 252	66 017
Total	167 427	169 496	169 748	170 201	170 524	170 107	169 781	168 565	166 274	163 777
Privé										
Bas-Rhin	4 722	4 808	4 920	4 991	4 973	5 038	5 042	5 107	5 146	5 139
Haut-Rhin	4 683	4 644	4 761	4 783	4 787	4 810	4 819	4 743	4 613	4 588
Total	9 405	9 452	9 681	9 774	9 760	9 848	9 861	9 850	9 759	9 727
Total acad.	176 832	178 948	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 504

Évolution des effectifs (base 100 en 2012)

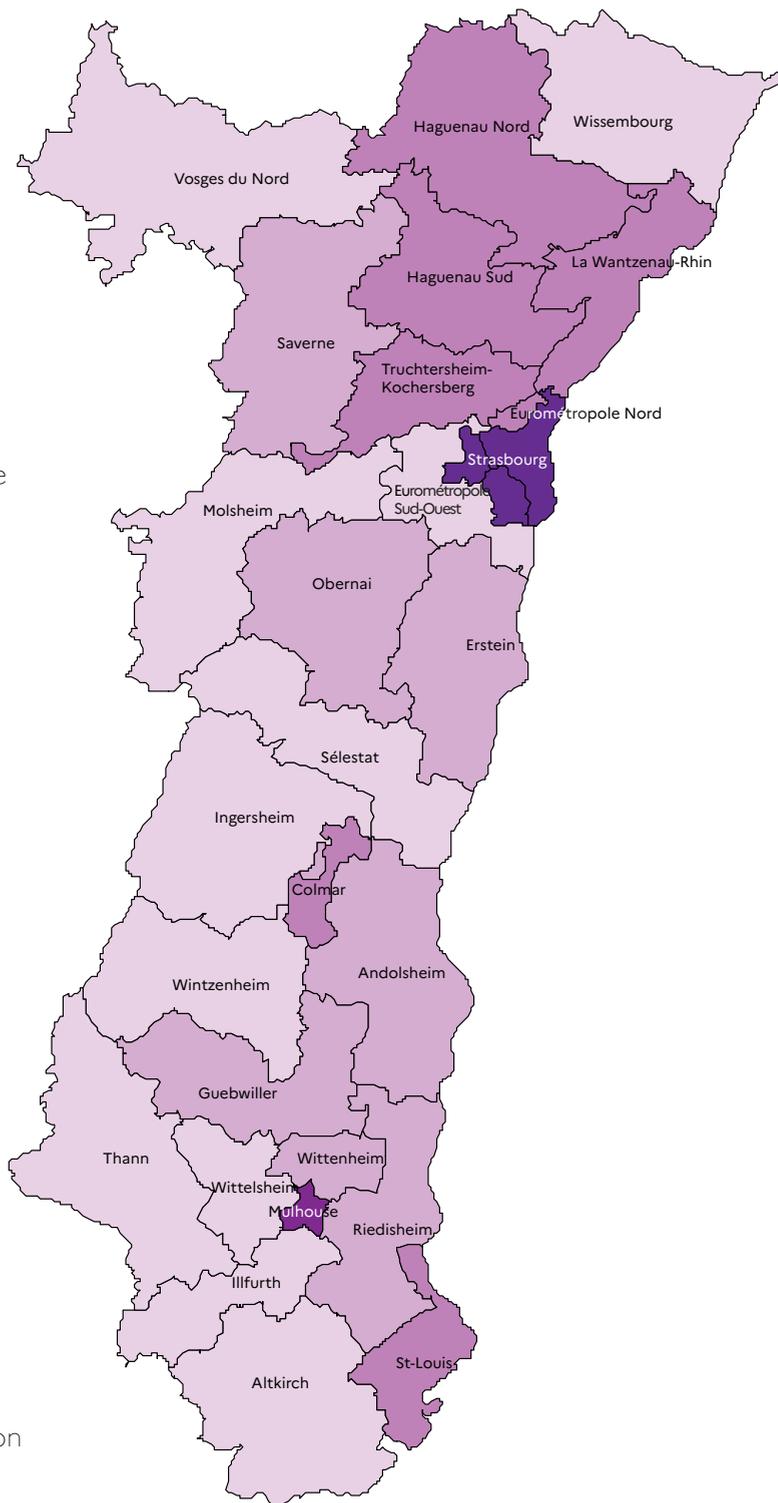
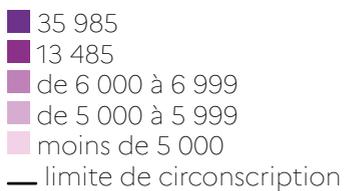


5,5%
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions du premier degré en 2020-2021

Le territoire de l'académie
est subdivisé
en 36 circonscriptions.
Strasbourg en compte 8,
Colmar 1 et Mulhouse 3.

Nombre d'élèves par circonscription



Source : MENJS - Constat de rentrée

Le collège

■ 90 934 élèves en 2020-2021

	2020-2021			Prévisions 2021-2022		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	47 324	6 687	54 011	47 382	6 754	54 136
Haut-Rhin	29 830	7 093	36 923	30 018	7 037	37 055
Académie	77 154	13 780	90 934	77 400	13 791	91 191

Source : MENJS-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle y compris Segpa hors prépa métiers, sans Erea

Parmi ces 90 934 collégiens, 2 874 élèves sont scolarisés dans les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

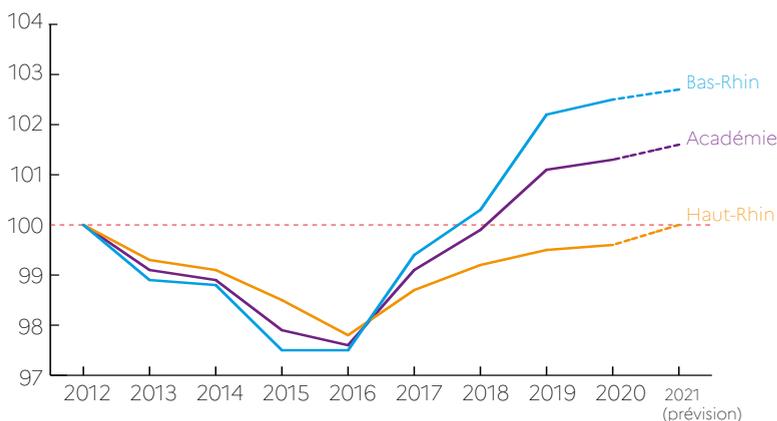
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Les effectifs se stabilisent en 2020 (+0,2%). Le nombre de collégiens augmente plus faiblement aussi bien dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin (respectivement

+131 élèves et +55 élèves). Les prévisions pour la rentrée 2021 confirment cette tendance.

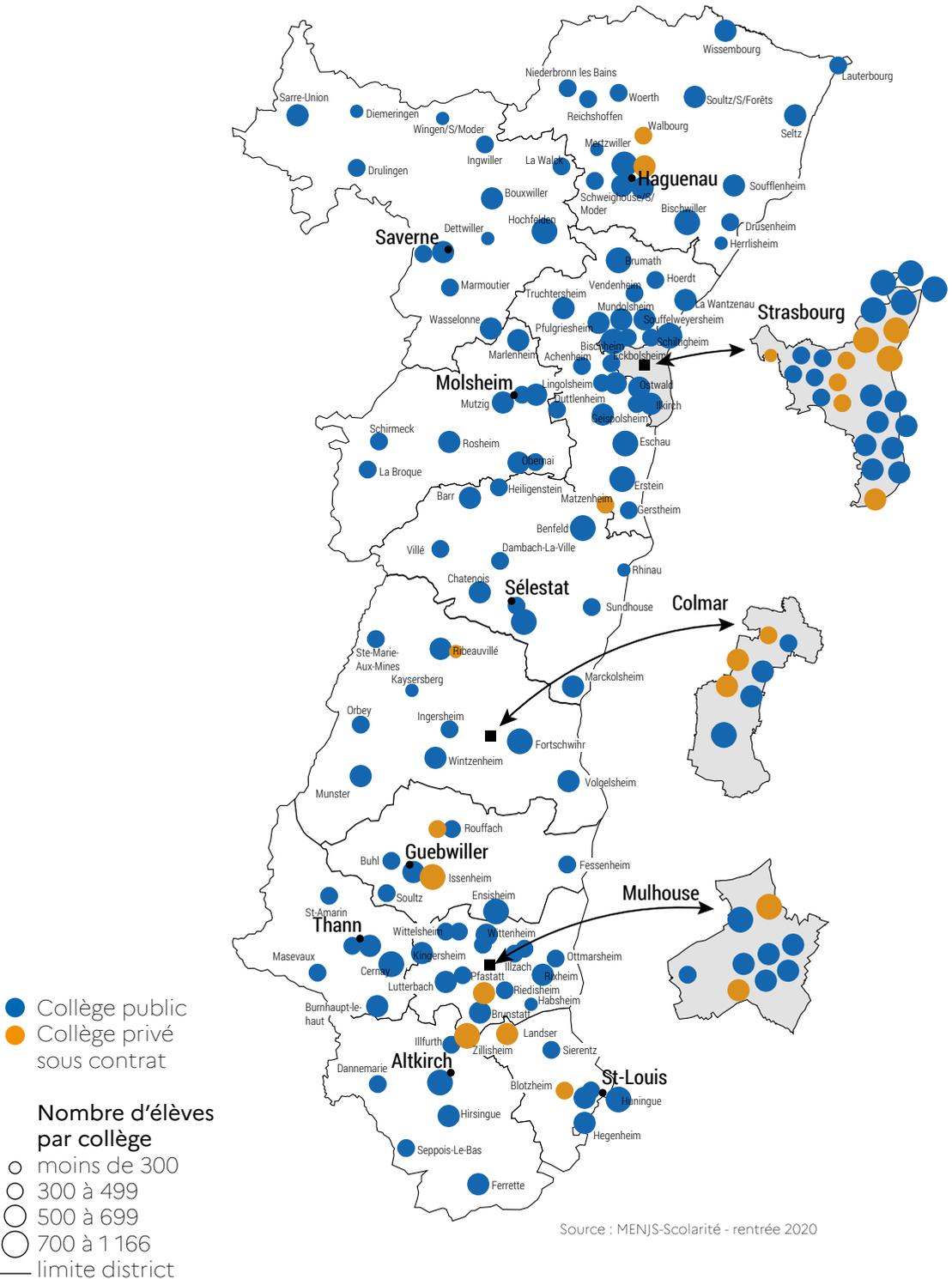
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (prévision)
Bas-Rhin	52 710	52 145	52 068	51 392	51 416	52 372	52 893	53 880	54 011	54 136
Haut-Rhin	37 069	36 793	36 726	36 519	36 249	36 580	36 781	36 868	36 923	37 055
Académie	89 779	88 938	88 794	87 911	87 665	88 952	89 674	90 748	90 934	91 191

Évolution des effectifs (base 100 en 2012)



15,2%
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2020-2021



L'éducation prioritaire

À la rentrée 2020, **21 réseaux** composent la carte de l'éducation prioritaire : **12 réseaux REP+ (12 collèges et 86 écoles)** et **9 réseaux REP (9 collèges et 37 écoles)**. Au total, près de **39 700 élèves** bénéficient des différents dispositifs de l'éducation prioritaire.

■ Réseaux d'éducation prioritaire dans l'académie et nombre d'élèves à la rentrée 2020

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie	
	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2020-2021	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2020-2021	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2020-2021
REP	7	12 779	2	2 294	9	15 073
REP+	5	9 228	7	15 371	12	24 599
Éducation prioritaire	12	22 007	9	17 665	21	39 672

La politique d'éducation prioritaire privilégie l'action pédagogique, favorise le travail collectif des équipes, l'accompagnement et la formation des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée.

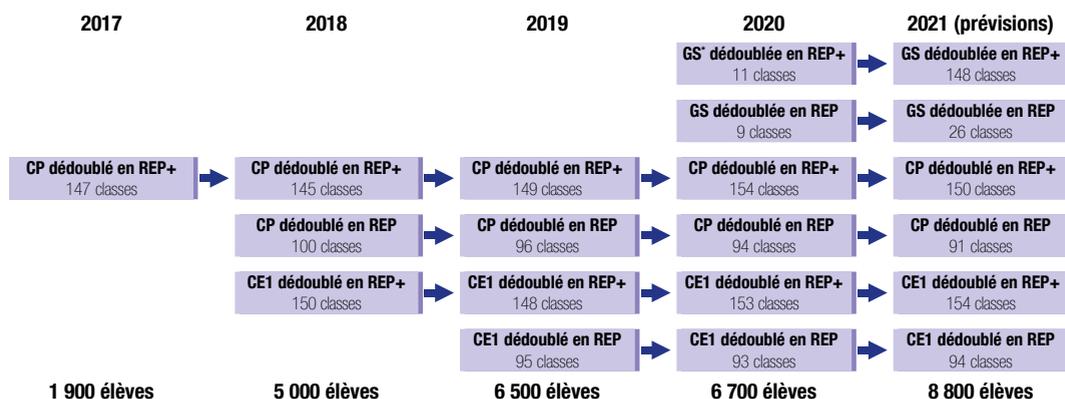
Le dédoublement des classes de CP et de CE1 est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global 100% de réussite au CP.

Depuis la rentrée 2019, dans l'académie, l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées.

Les cités éducatives

En 2020, l'État renforce son accompagnement dans les quartiers prioritaires de la ville par la mise en place des [cités éducatives](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-76#scrollNav-1)⁽¹⁾. L'objectif est de mobiliser et de structurer tous les acteurs de la communauté éducative autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes dans tous les espaces de vie, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle. Dans l'académie, on compte deux cités éducatives. La cité éducative de Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau qui est composée de 4 collèges (3 REP+ et 1 REP), 28 écoles (23 REP+ et 5 REP) et 4 lycées. La cité éducative de Mulhouse Coteaux est composée de 2 collèges (1 REP+ et 1 REP), 6 écoles REP et 1 lycée.

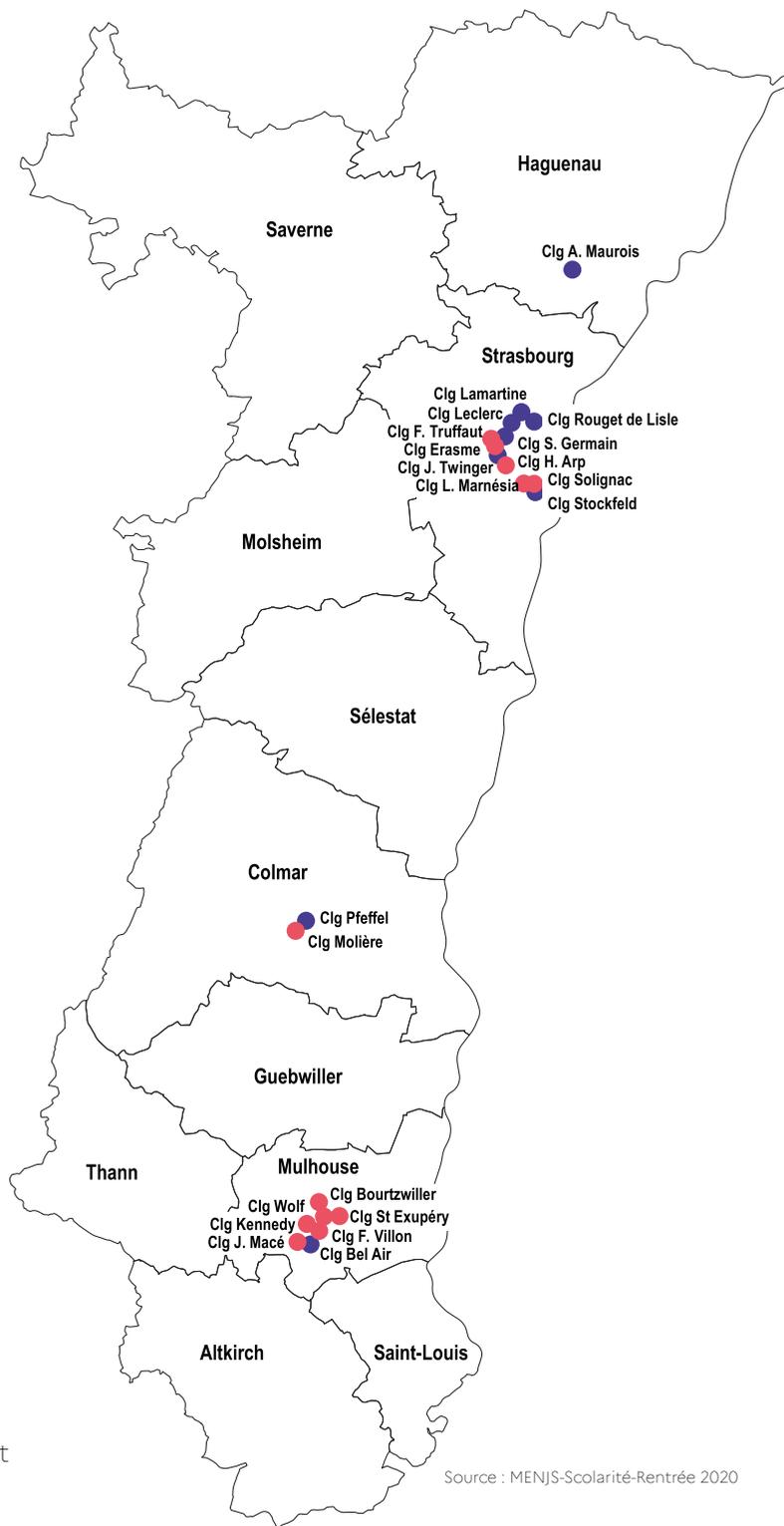
■ Déploiement des classes dédoublées dans l'éducation prioritaire (voir schéma ci-dessous)



⁽¹⁾ Grande section de maternelle

⁽¹⁾ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-76#scrollNav-1>

Les réseaux d'éducation prioritaire en Alsace à la rentrée 2020



Le lycée, enseignement général et technologique

■ 42 615 élèves en 2020-2021

	2020-2021			Prévisions 2021-2022		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	21 933	3 760	25 693	22 245	3 772	26 017
Haut-Rhin	14 306	2 616	16 922	14 555	2 718	17 273
Académie	36 239	6 376	42 615	36 800	6 490	43 290

Source : MENJS - Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

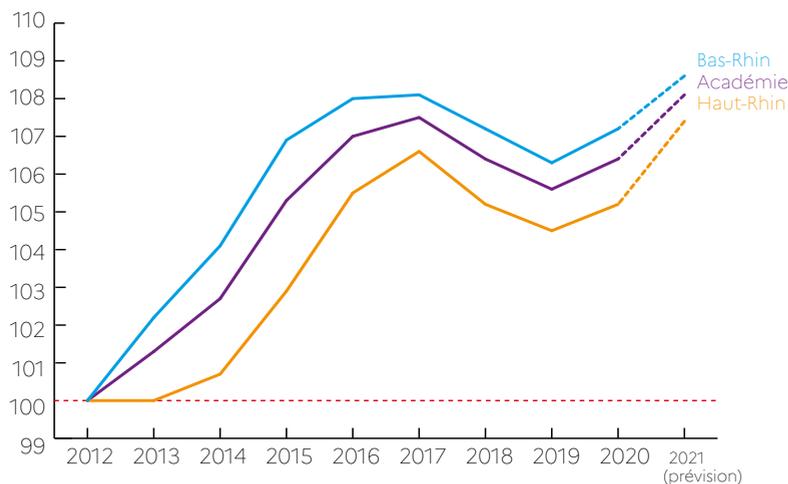
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Avec 319 élèves en plus à la rentrée 2020, les effectifs dans l'enseignement général et technologique en lycée remontent au niveau de 2018 (+0,8% en un an). Les deux

départements gagnent des élèves : +0,8% pour le Bas-Rhin et +0,6% pour le Haut-Rhin. À la rentrée 2021, les effectifs devraient à nouveau progresser (+1,6%).

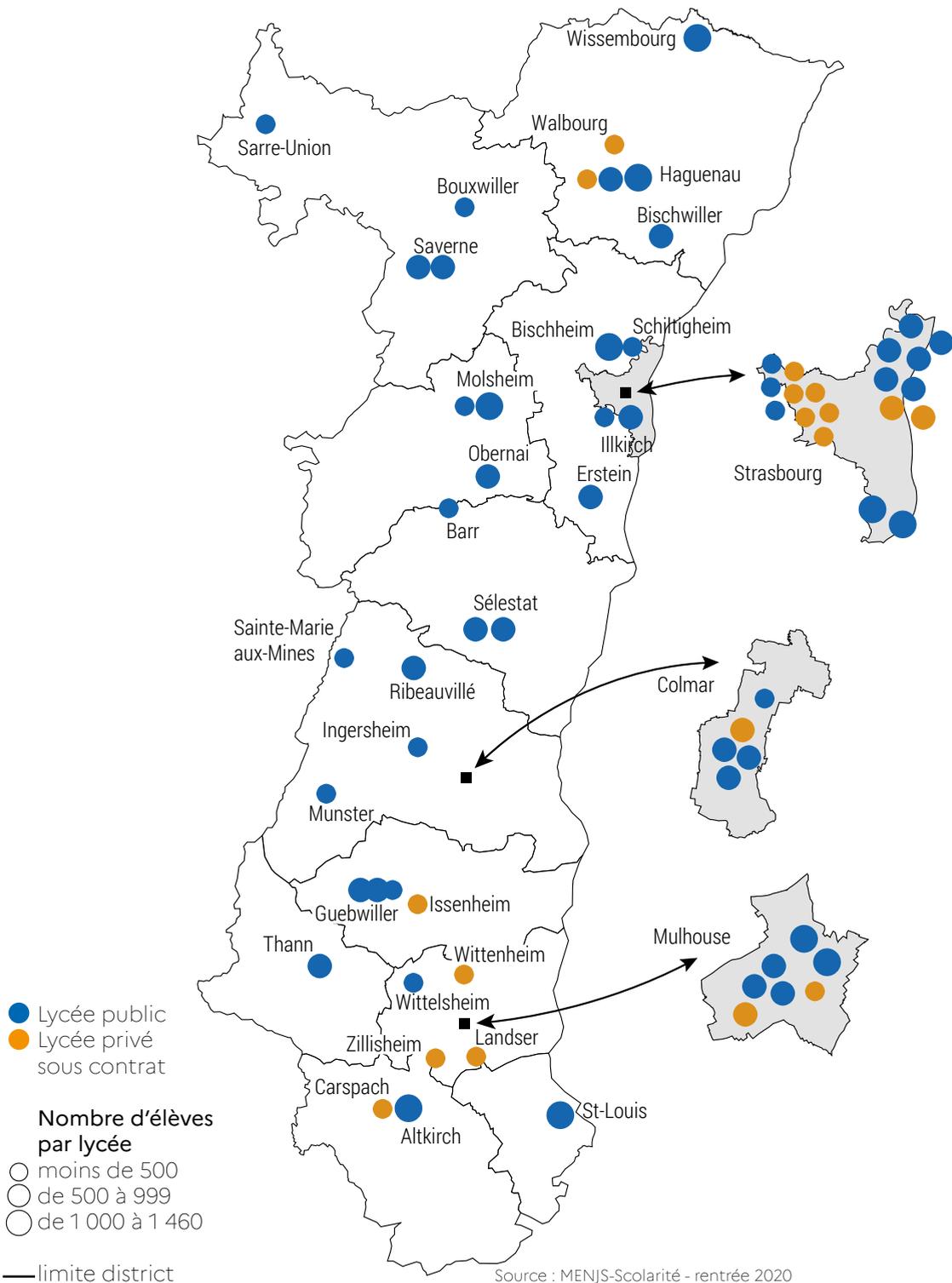
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (prévision)
Bas-Rhin	23 967	24 497	24 944	25 631	25 883	25 904	25 698	25 483	25 693	26 017
Haut-Rhin	16 089	16 082	16 209	16 561	16 977	17 147	16 918	16 813	16 922	17 273
Académie	40 056	40 579	41 153	42 192	42 860	43 051	42 616	42 296	42 615	43 290

Évolution des effectifs (base 100 en 2012)



15,0%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées proposant un enseignement général et technologique en 2020-2021



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 17 967 élèves en 2020-2021

	2020-2021			Prévisions 2021-2022		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	9 189	766	9 955	9 304	689	9 993
Haut-Rhin	6 785	1 227	8 012	6 779	1 194	7 973
Académie	15 974	1 993	17 967	16 083	1 883	17 966

Source : MENJS-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea (180 élèves à la rentrée 2020)

Parmi ces 17 967 lycéens, 1 140 élèves sont scolarisés dans le 1^{er} cycle (la grande majorité de ces jeunes sont accueillis dans les classes de 3^e prépa métiers implantées dans les lycées professionnels).

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Après trois années de baisse et une stabilisation en 2019, les effectifs de l'enseignement professionnel augmentent à la rentrée 2020 (+136 élèves soit +0,8%).

Le département du Bas-Rhin gagne 106 élèves (+1,1%) et le Haut-Rhin en gagne 30 (+0,4%). À la rentrée 2021, les effectifs devraient rester stables.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (prévision)
Bas-Rhin	10 020	10 312	10 214	10 387	10 404	10 121	9 972	9 849	9 955	9 993
Haut-Rhin	7 876	8 258	8 081	8 076	7 950	8 030	7 874	7 982	8 012	7 973
Académie	17 896	18 570	18 295	18 463	18 354	18 151	17 846	17 831	17 967	17 966

Évolution des effectifs (base 100 en 2012)



11,1%
part du privé
sous contrat

■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2020-2021 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture	32	7		39
Alimentation et agroalim, transformation	461	433	16	910
Coiffure esthétique	186	132		318
Commerce, vente	3 461	629		4 090
Electricité, électronique	1 761	365		2 126
Energie, chimie, métallurgie	252	44	6	302
Finances, comptabilité	1 762			1 762
Génie civil, construction, bois	549	434		983
Hôtellerie, restauration, tourisme	327	314	33	674
Matériaux souples	195	134		329
Mécanique et structures métalliques	1 935	322	22	2 279
Secrétariat, communication et information	225			225
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	193	32		225
Services aux personnes (santé, social)	1 930	14	48	1 992
Technologies industrielles	71	69		140
Transport, manutention, magasinage	309	116		425
Total par niveaux	13 649	3 045	125	16 819

Source : MENJS-Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea. NB : À ces 16 819 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 140 élèves du 1^{er} cycle et 8 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).

*Mention complémentaire

Les campus des métiers et des qualifications

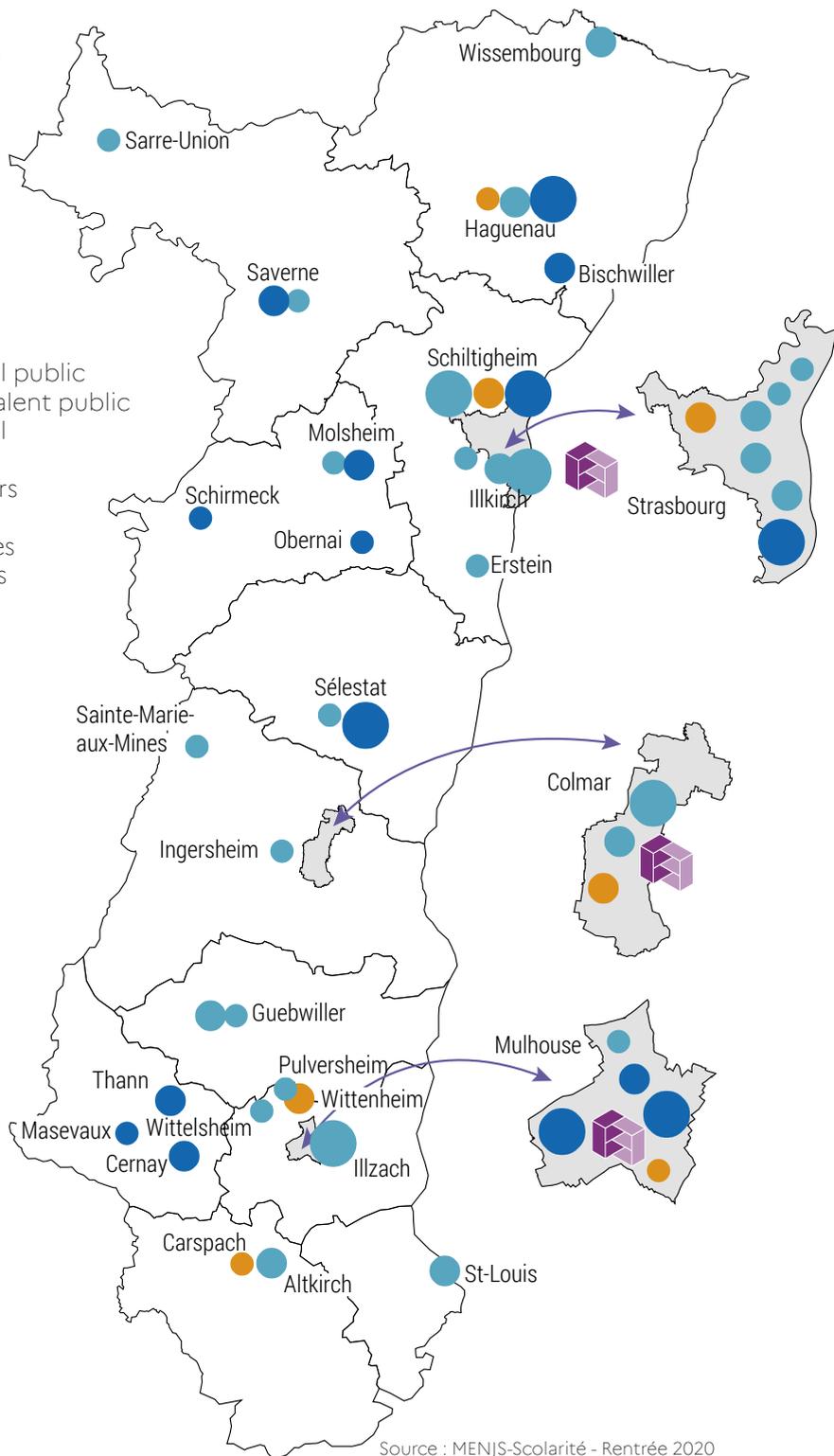
Les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence, portés par l'académie de Strasbourg et la région Grand Est et destinés à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils offrent une gamme de formations dans un champ professionnel spécifique d'avenir. Ils regroupent en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, des entreprises et des laboratoires de recherche.

Trois campus sont répartis sur le territoire de l'académie :

- le **campus des métiers et des qualifications écoconstruction et efficacité énergétique**, piloté par l'IUT Robert Schumann, labellisé en 2015 et qui a obtenu un plan de financement dans le cadre du plan d'investissement d'avenir (PIA 3) ;
- le **campus des métiers et des qualifications agro-alimentaire**, piloté par l'IUT de Colmar, labellisé en 2017 ;
- le **campus des métiers et des qualifications industrie du futur et numérique**, piloté par l'UHA, labellisé « excellence » en 2020.

L'implantation des établissements offrant une formation professionnelle en 2020-2021

- Lycée professionnel public
 - SEP de lycée polyvalent public
 - Lycée professionnel privé sous contrat
 - ▣ Campus des métiers
- moins de 300 élèves
 ○ de 300 à 499 élèves
 ○ 500 élèves et plus
- limite district



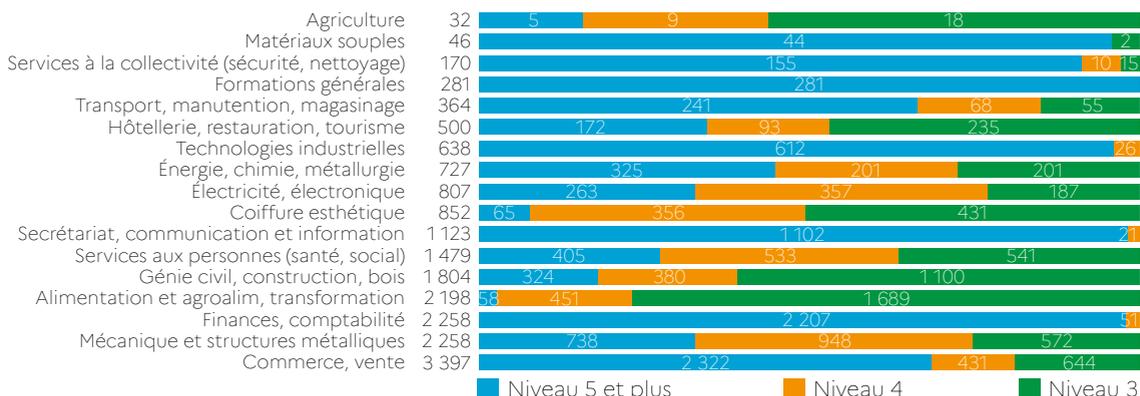
Source : MENJS-Scolarité - Rentrée 2020

L'apprentissage

■ 18 934 apprentis en 2020-2021

répartis dans 134 sites de formation rattachés à 1 CFA académique public, 1 CFA universitaire public et 41 CFA privés situés dans l'académie, ainsi qu'à 10 CFA hors académie (Dijon, Nancy-Metz, Paris ou Versailles).

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2020-2021



■ Niveau 5 et plus ■ Niveau 4 ■ Niveau 3

Source : MENJS-Sifa / Enquête Sifa au 31 décembre 2020

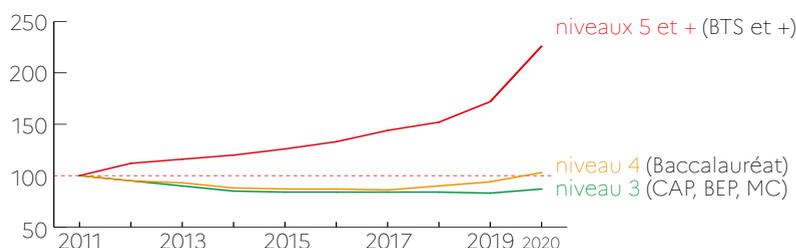
Champ : effectifs des sites de formation (public et privé) sous tutelle pédagogique du MENJS

■ Évolution des effectifs par niveau sur 10 ans

Le nombre d'apprentis de l'académie de Strasbourg, en hausse depuis 2015, enregistre en 2020 une importante progression de 17,5% (+2 815 apprentis). Le niveau 3, après une légère diminution en 2019 (-0,8%), gagne 227 jeunes en 2020 (+4,2%), tandis que le niveau 4 accueille 353 apprentis de plus en un an (+9,9%). Suite à la réforme de l'apprentissage et à l'ouverture de nouveaux CFA privés, les formations post-bac de niveau 5 et plus enregistrent une croissance exceptionnelle de 31,5% cette année (+2 235 jeunes). À noter qu'en 2020, 70,0% des apprentis suivent une formation de niveau bac et plus, contre 54,8% en 2011.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
5 et +	4 126	4 636	4 782	4 951	5 185	5 506	5 961	6 276	7 084	9 319
4	3 822	3 642	3 536	3 382	3 319	3 321	3 300	3 430	3 582	3 935
3	6 560	6 231	5 884	5 549	5 534	5 511	5 479	5 497	5 453	5 680
total	14 508	14 509	14 202	13 882	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934

Évolution des effectifs base 100 (2011)



■ Le CFA académique

Depuis septembre 2020, les 15 CFA publics de l'académie de Strasbourg sont regroupés pour former le CFA académique. Ce sont les Unités de formation par apprentissage (UFA) du CFA académique. Le CFA académique gère également les effectifs de 4 « petites » UFA et 8 établissements sous convention de prestations. Au 31 décembre 2020, 5 536 apprentis sont formés dans les 27 sites de formation du CFA académique.

Le CFA académique est une des composantes du Groupement d'intérêt public, formation continue et insertion professionnelle Alsace (Gip Fcjp Alsace) qui a pour fonction d'assurer la coordination académique et le développement des coopérations régionales dans les domaines de la formation continue, de l'insertion et de l'apprentissage.

10 types de formation en apprentissage

Le CFA académique propose plus de 200 diplômes, titres et certificats en apprentissage. Que ce soit après la troisième, le bac ou dans le cadre d'une réorientation, les candidats peuvent trouver une formation qui correspond à leur projet professionnel.

En effet, 10 types de diplômes, titres ou certificats sont proposés : CAP, bac pro, BTS, BP, CTM, BTM, BM, mention complémentaire, DSG, DSCG.

13 secteurs d'activité

Les formations en apprentissage du CFA académique sont regroupées dans 13 secteurs d'activité :

- maintenance des matériels
- industries graphiques
- automobile
- industrie
- services administratifs et de gestion
- commerce / vente
- logistique
- hôtellerie / restauration / métiers de bouche
- métiers du bois
- coiffure / esthétique
- santé / social
- sécurité
- BTP

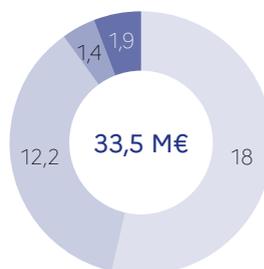
4 000 entreprises partenaires

Le CFA académique collabore avec 4 000 entreprises. Il s'agit d'artisans, de TPE, de PME et de grands groupes issus des domaines privé ou public. Sur chaque territoire, les UFA sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises avec lesquelles elles co-construisent des parcours de formation répondant aux besoins avérés.

Un accompagnement de proximité à toutes les étapes

Les équipes du CFA académique accompagnent les apprentis avant, pendant et après leur formation. Les UFA assurent l'accueil et l'accompagnement des apprentis au quotidien. Elles mettent en œuvre des dispositifs et des actions favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Le budget 2020 du CFA académique (en millions d'euros)



- Dépenses de personnel
- Dépenses de fonctionnement
- Dépenses d'intervention
- Dépenses d'investissement

Plus d'informations sur
www.cfa-academie-alsace.fr

L'implantation des sites de formation d'apprentis dans l'académie en 2020-2021

En 2020-21, 18 934 apprentis sont répartis dans 134 sites de formation situés dans l'académie :

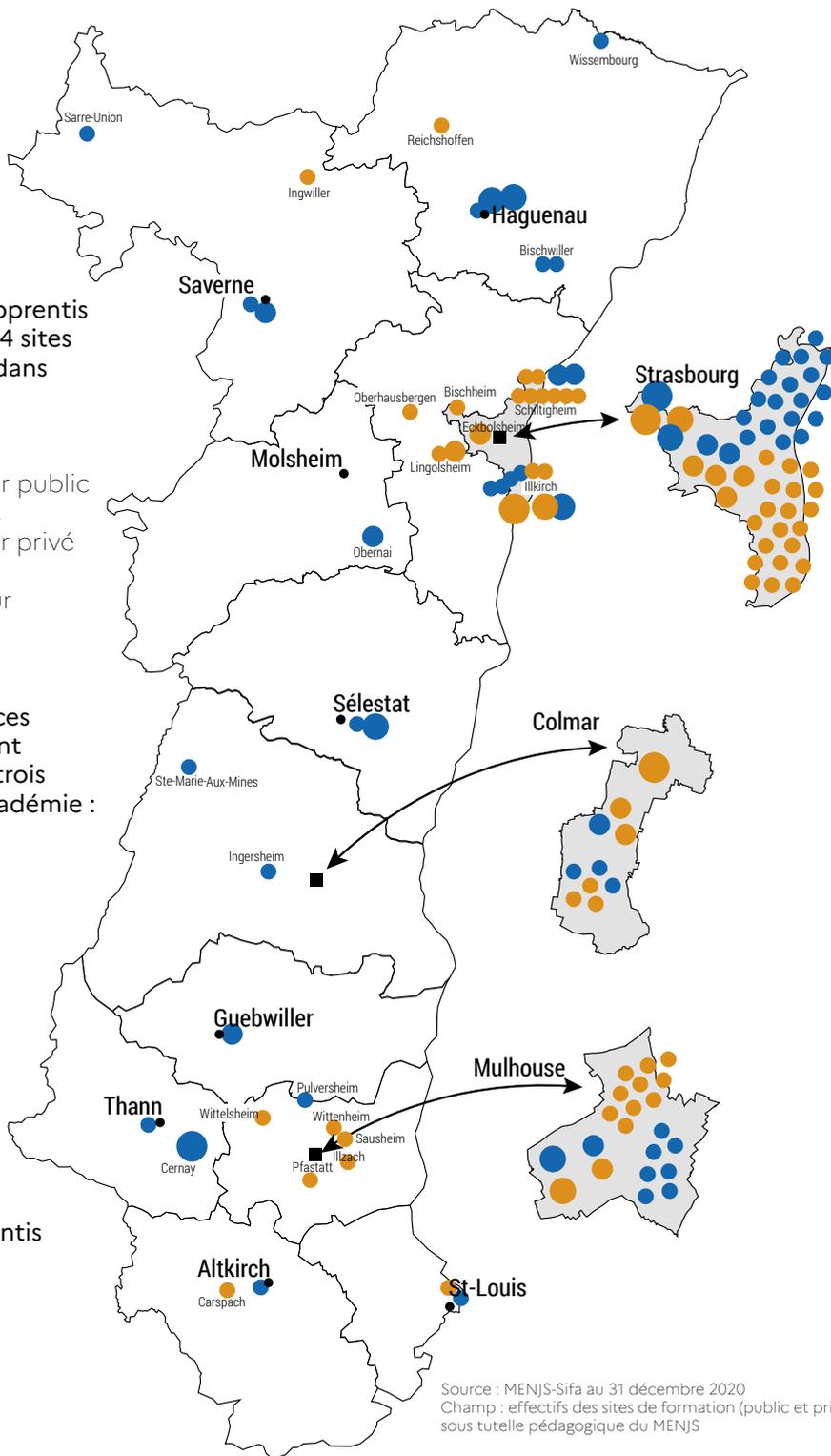
8 861 apprentis dans les 62 sites du secteur public
 9 726 apprentis dans les 70 sites du secteur privé
 347 apprentis dans 2 sites dont le secteur n'est pas renseigné

Plus de la moitié de ces apprentis (10 481) sont concentrés dans les trois grandes villes de l'académie :

5 427 à Strasbourg
 2 736 à Mulhouse
 2 318 à Colmar

● Site public
 ● Site privé

Nombre d'apprentis
 ○ moins de 200
 ○ de 200 à 399
 ○ de 400 à 599
 ○ plus de 600



Source : MENJS-Sifa au 31 décembre 2020
 Champ : effectifs des sites de formation (public et privé) sous tutelle pédagogique du MENJS

Le post-bac en lycée

■ 8 425 étudiants dans les sections post-bac en 2020-2021

Formations post-bac dispensées dans les lycées de l'académie de Strasbourg :

STS : sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en deux ans **CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles en deux ans (et prépa pro du lycée Cassin en trois ans) **DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion en trois ans **DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués en quatre ans (BTS+2) **DNMADE** : diplôme national des métiers d'art et du design en trois ans

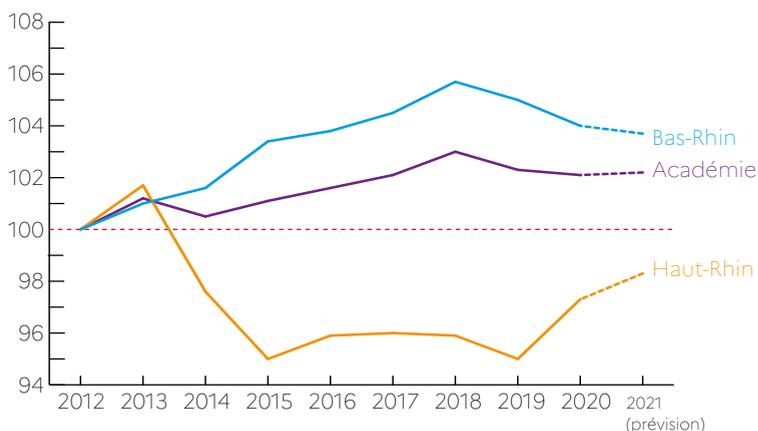
	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2021
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 943	161	360	0	2 303	161	2 464	} 5 786
STS	3 026	667	1 638	138	4 664	805	5 469	
DSAA	50	0	0	0	50	0	50	
DNMADE	161	105	0	0	161	105	266	
DCG	114	0	97	0	211	0	211	
Total	5 294	933	2 095	138	7 389	1 071	8 460	8 467

Source : MENJS - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)
 Note : les prévisions du DSAA et du DNMADE sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs dans les sections post-bac sur 10 ans

Année	(prévision)									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bas-Rhin	5 988	6 046	6 085	6 191	6 215	6 255	6 331	6 290	6 227	6 209
Haut-Rhin	2 296	2 335	2 242	2 181	2 203	2 204	2 201	2 181	2 233	2 258
Total	8 284	8 381	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 471	8 460	8 467

Évolution des effectifs (base 100 en 2012)



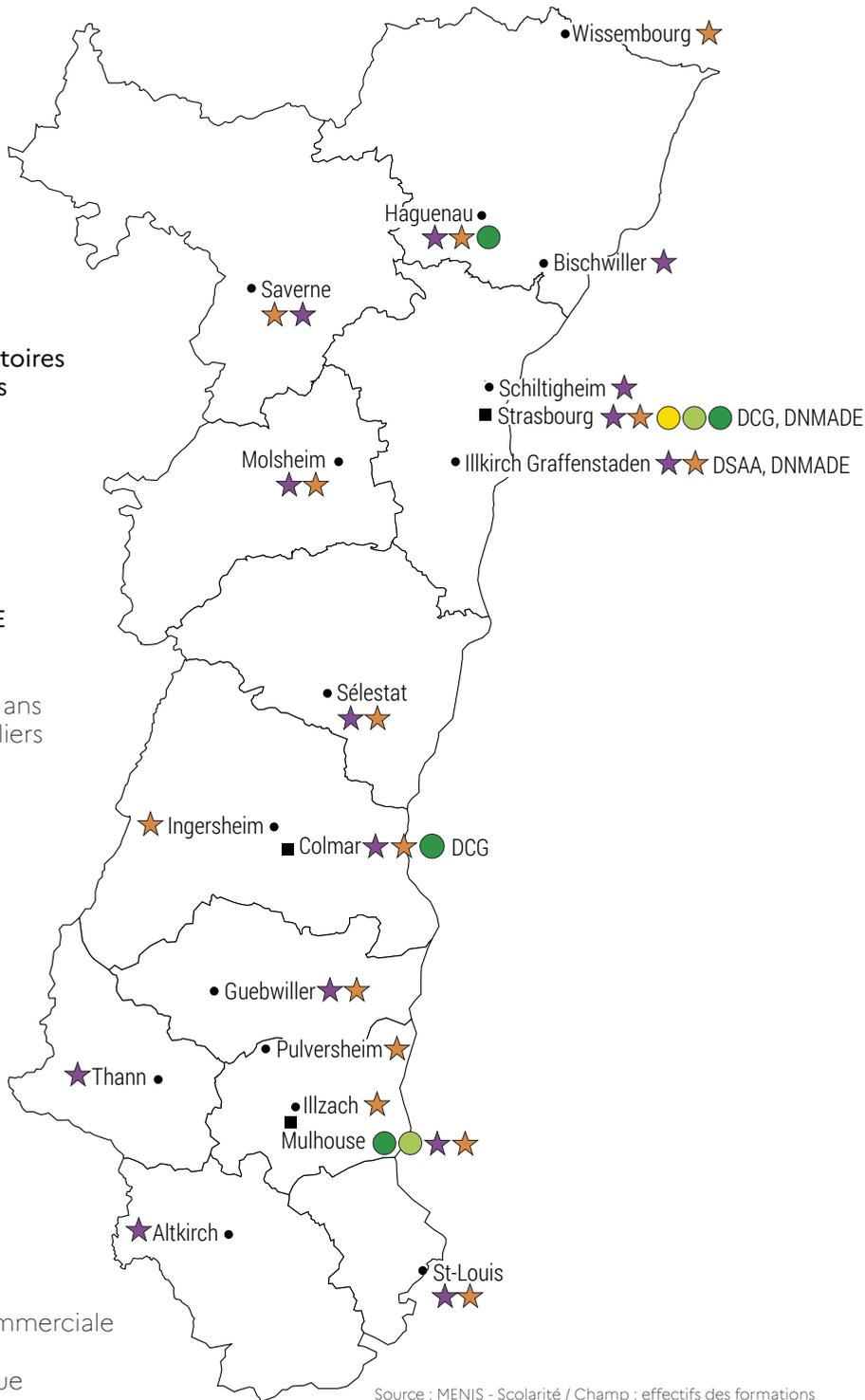
Les sections post-bac en lycée 2020-2021

76 classes préparatoires aux grandes écoles

1^{re} année : 35
 2^e année : 40
 3^e année : 1*

259 sections de techniciens supérieurs, DCG, DSAA et DNMAE (tous niveaux)

*Dispositif en trois ans ouvert aux bacheliers professionnels (lycée Cassin)

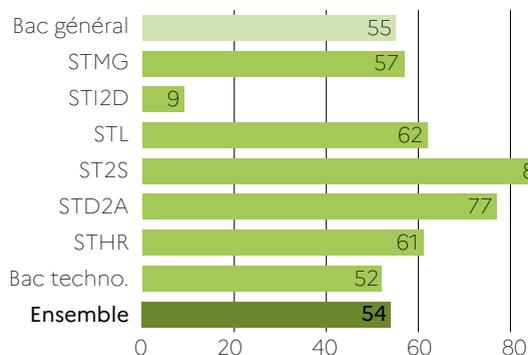


- ★ STS service
- ★ STS production
- CPGE éco & commerciale
- CPGE littéraire
- CPGE scientifique
- limite district

Source : MENJS - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Filles et garçons

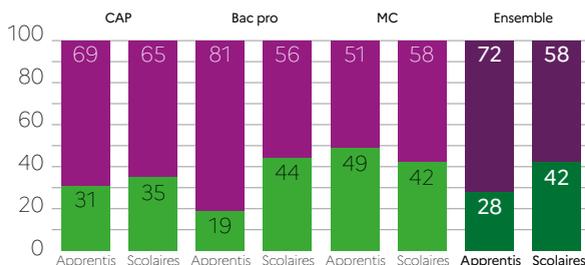
■ Part des filles en terminale générale ou technologique (en %)



Source : MENJS - Scolarité - Rentrée 2020

Globalement, les filles sont majoritaires en terminale générale (55%) et en terminale technologique (52%). En revanche, elles sont minoritaires en STI2D (9%).

■ Part des filles dans l'enseignement professionnel selon le statut et le diplôme préparé (en %)



■ Garçons ■ Filles

Dans l'enseignement professionnel, les filles sont moins nombreuses que les garçons, surtout en apprentissage. À la rentrée 2019, 28% des apprentis et 42% des élèves en statut scolaire, tous diplômés confondus, sont des filles.

Source : MENJS - Scolarité - Sifa - Rentrée 2019
Champ : élèves des lycées publics et privés sous contrat et apprentis des CFA publics et privés sous tutelle du MENJS

■ Part des étudiantes en STS par statut et par domaine (en %)



La parité est atteinte en section de technicien supérieur (STS) par voie scolaire, tandis qu'en apprentissage, les filles ne représentent que 35%.

Source : MENJS - Scolarité - Sifa - Rentrée 2019
Champ : étudiants en STS (hors classes de mise à niveau et formations assimilées) des lycées publics et privés sous contrat et des CFA publics et privés sous tutelle du MENJS

Les inégalités sociales

■ Répartition des élèves selon leur origine sociale en 2020-2021 (en %)

	Origine sociale de l'élève					Ensemble
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Non renseignée	
Bas-Rhin	25,3	13,0	22,4	37,8	1,5	100,0
Haut-Rhin	20,7	14,1	21,2	42,2	1,8	100,0
Académie	23,4	13,5	21,8	39,7	1,6	100,0
France métro.	24,8	12,8	26,2	32,4	3,8	100,0

Source : MENJS-Scolarité / champ : ensemble des élèves du second degré (hors post-bac) public et privé sous contrat

À la rentrée 2020, 36,9% des élèves de l'académie sont issus de milieux favorisés ou très favorisés (37,6% en France métropolitaine). Les jeunes originaires d'un

milieu défavorisé représentent 39,7% des élèves, taux supérieur de 7,3 points au taux national.

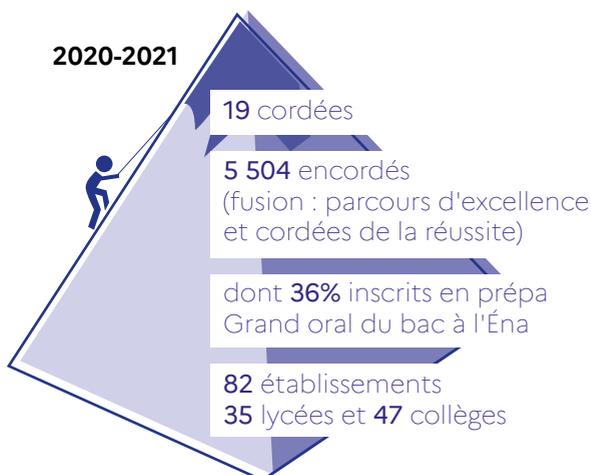
Les cordées de la réussite

2019-2020



Lancé en 2008, le label « Cordées de la réussite » a été créé pour promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes issus des zones quartier politique de la ville (QPV) face à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

2020-2021



En 2020-2021, les cordées de la réussite et les parcours d'excellence font partie d'un seul dispositif.

Les encordés sont les élèves volontaires à partir de la classe de 4^e jusqu'à la classe de terminale et les étudiants des classes de CPGE et de BTS.

L'école inclusive

■ Les effectifs

En 2020-2021, 9 050 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 448 élèves de plus que l'année précédente (+5,2%). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 128 élèves (+2,5%) : le Bas-Rhin perd deux élèves tandis que le Haut-Rhin en gagne 130. Pour le second degré, la progression est de 320 élèves (+9,0%) : +186 élèves dans le Bas-Rhin, +134 élèves dans le Haut-Rhin.

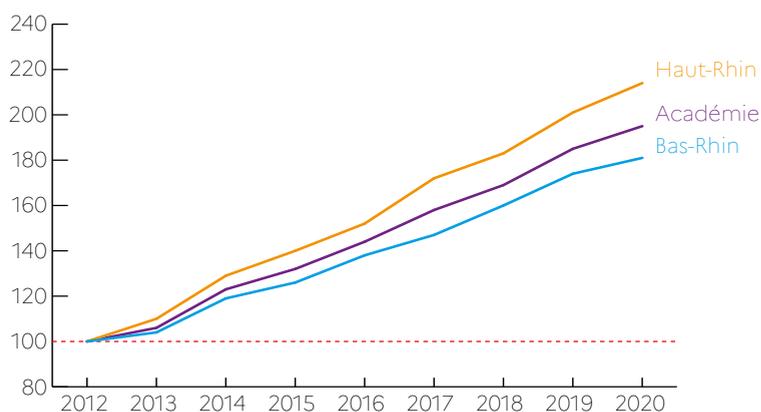
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Ensemble
Bas-Rhin	2 720	2 229	4 949
Haut-Rhin	2 462	1 639	4 101
Académie	5 182	3 868	9 050

■ Évolution des effectifs

Dans l'académie, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisé dans un établissement public ou privé est en constante augmentation depuis 2012. Sur la période, les effectifs ont presque doublé : + 4 405 élèves dans l'académie soit une augmentation de 95% (tandis que les effectifs de l'ensemble des élèves du 1^{er} et du 2^d degré n'ont augmenté que de +1% sur la période). Cette hausse est plus forte dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin (+114% contre +81%).

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bas-Rhin	2 732	2 828	3 241	3 452	3 777	4 025	4 361	4 765	4 949
Haut-Rhin	1 913	2 102	2 458	2 672	2 904	3 290	3 506	3 837	4 101
Total	4 645	4 930	5 699	6 124	6 681	7 315	7 867	8 602	9 050

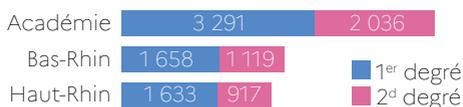
Évolution des effectifs (base 100 en 2012)



■ Deux modes de scolarisation

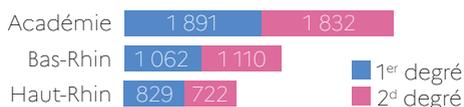
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 5 327 élèves à la rentrée 2020, soit 58,9% des élèves en situation de handicap.



La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). À la rentrée 2020, elle concerne 3 723 élèves (41,1% des effectifs).



■ Les structures de scolarisation collective (Ulis)

En 2020-2021, l'académie de Strasbourg compte 339 structures de scolarisation collective, dont plus de la moitié dans le premier degré. Dans le second degré, 127 structures sont implantées en collège, 36 en lycée et 2 dans l'établissement régional d'enseignement adapté.

	1 ^{er} degré		2 ^d degré		
		Collège	Lycée	Erea	
Bas-Rhin	98	72	22	2	
Haut-Rhin	76	55	14	0	
Académie	174	127	36	2	

■ Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial)

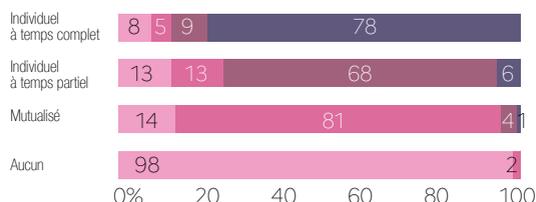
	Nombre de Pial		
	2019	2020	2021
Bas-Rhin	28	42	86
Haut-Rhin	5	53	71
Académie	33	95	157

En 2020-2021, les 95 pôles inclusifs d'accompagnement localisés regroupent 517 écoles, 69 collèges et 24 lycées. À la rentrée 2021, les 157 Pial déployés dans l'académie de Strasbourg concerneront l'ensemble des établissements du 1^{er} et du 2^d degré.

■ Les aides humaines dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière ou faire l'objet d'un aménagement lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

Besoin d'accompagnement



Aide accordée

- Aucune
- Mutualisée
- Individuelle à temps partiel
- Individuelle à temps complet

À la rentrée 2020, 78% des élèves qui ont besoin d'une aide individuelle à temps complet l'obtiennent alors que 9% bénéficient d'une aide individuelle à temps partiel, 5% d'une aide mutualisée et 8% d'aucune aide.

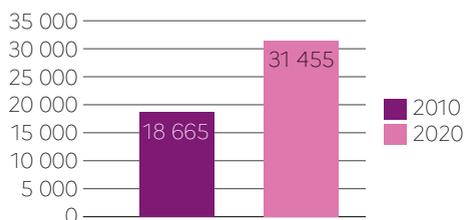
Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, octobre 2020 hors Cned, hors post-bac, secteur public et privé

Le plurilinguisme, une ambition académique

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2020, parmi les 176 033 écoliers du 1^{er} degré public et privé, 82,1% bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand 17,9% (31 544) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Des effectifs multipliés par 1,7 en 10 ans dans le cursus bilingue à l'école



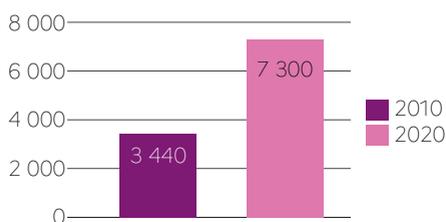
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Au collège

La poursuite du cursus bilingue

7 300 élèves sont inscrits en 2020 dans la filière bilingue français-allemand (8,3% des élèves).

Des effectifs multipliés par 2,1 en 10 ans dans le cursus bilingue au collège



Le dispositif bi-langues

En 2020, 17 895 élèves, soit 80,9% des effectifs de 6^e (14,8% au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (81,0% à la rentrée 2019).

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 19 établissements publics et privés de l'académie. 1 562 élèves ont suivi cet enseignement en 2020 (1 109 en 2010), soit 4,4% des lycéens de la voie générale.

Depuis la rentrée 2014, dans la voie professionnelle, le **dispositif Azubi-bacpro** permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue de l'autre côté de la frontière. Actuellement, 230 élèves sont inscrits dans 8 établissements.

■ Effectifs des 13 langues étudiées dans le second degré

Langue	Collège	Lycée GT	Lycée pro
Anglais	88 180	42 318	14 034
Allemand	79 435	35 856	9 069
Espagnol	7 046	8 178	841
Italien	630	810	82
Chinois	229	567	
Arabe	148	195	34
Russe	72	160	31
Portugais	140	99	20
Turc		116	51
Hébreu	73	75	
Japonais		116	
Polonais	25	21	
Coréen	6		
Effectifs	92 127	42 615	16 954

■ Les sections internationales

L'académie propose 8 sections internationales (allemande, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) qui accueillent 1 213 élèves en 2020.

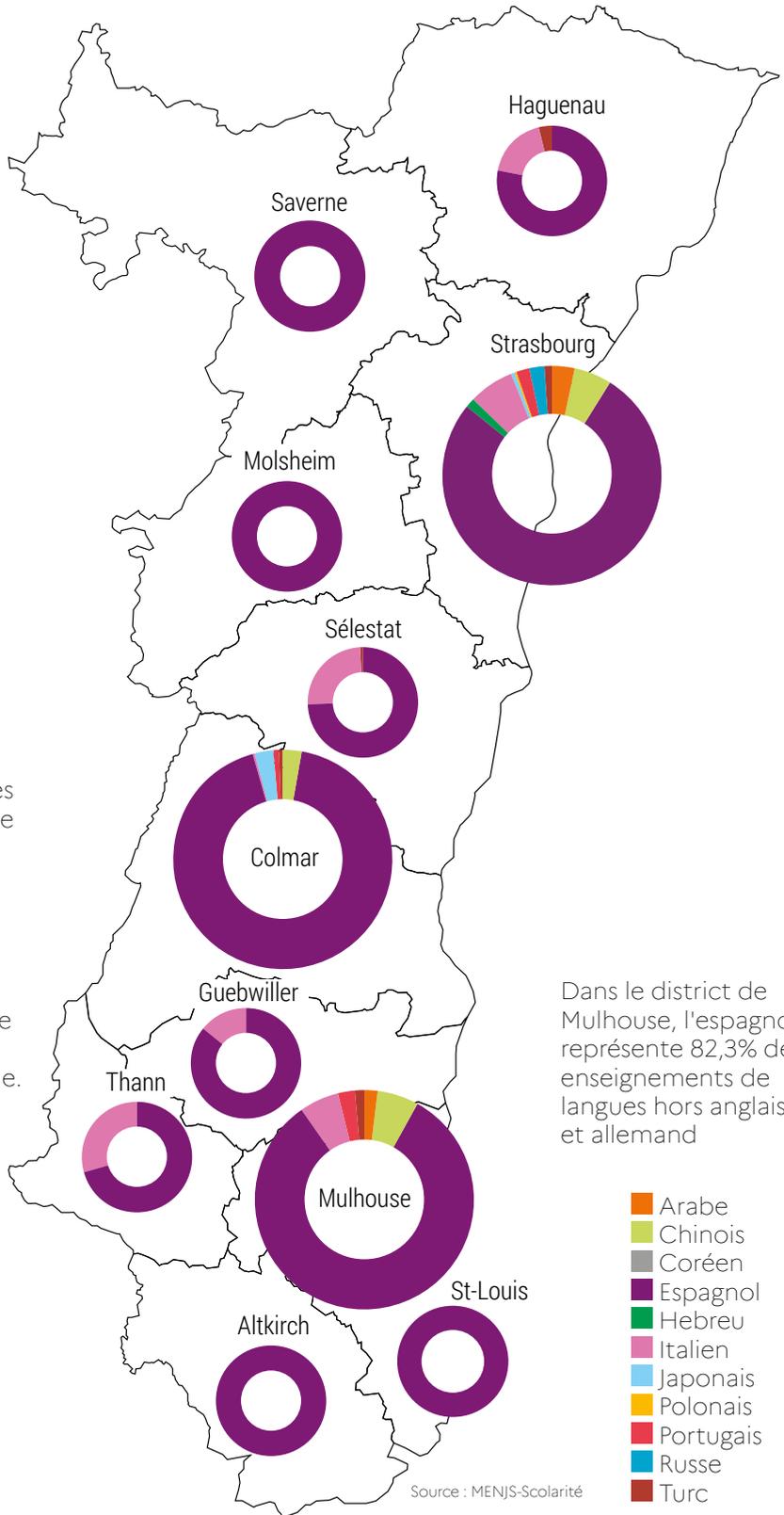
Poids de chaque langue enseignée en 2020-2021 selon le district (hors allemand et anglais)

9,6%

des élèves de lycées GT étudient une LV3 (4,6% au niveau national)

L'anglais et l'allemand sont enseignés dans l'ensemble des collèges et lycées de l'académie de Strasbourg, l'espagnol dans plus d'un établissement sur deux.

Les 11 autres langues bénéficient d'une offre moins dense sur le territoire de l'académie. Certaines langues ne sont enseignées que dans quelques établissements, principalement au sein des plus grandes agglomérations des départements du Bas-Rhin (Strasbourg) et du Haut-Rhin (Colmar et Mulhouse).



Dans le district de Mulhouse, l'espagnol représente 82,3% des enseignements de langues hors anglais et allemand

- Arabe
- Chinois
- Coréen
- Espagnol
- Hébreu
- Italien
- Japonais
- Polonais
- Portugais
- Russe
- Turc

Le numérique éducatif et la continuité pédagogique

Le numérique pour l'éducation fait partie des priorités de la politique de l'académie de Strasbourg. Il se décline en nombreux projets sur l'ensemble du territoire de la maternelle à l'enseignement supérieur. S'appuyant à la fois sur une politique nationale et des initiatives régionales, académiques, départementales ou municipales, ces projets sont tous au service des enseignements et de l'innovation pédagogique.

■ Mon bureau numérique : l'environnement numérique de travail (ENT) du Grand Est

La continuité pédagogique pendant la crise sanitaire s'est largement appuyée sur le numérique éducatif, et notamment sur l'ENT : le nombre de connexions hebdomadaires est ainsi passé d'un peu moins d'un à deux millions par semaine au pic du premier confinement, pour se stabiliser actuellement un peu en dessous de 2 millions de connexions hebdomadaires (hors congés scolaires).
(Voir p.31 graphe 1)

■ Connexions à moodle

Au sein de l'ENT, les enseignants peuvent créer des cours sous un module de gestion de parcours pédagogiques appelé moodle. Son utilisation a également fortement augmenté au moment des confinements. Pour les lycées comme pour les collèges, le niveau reste sensiblement plus élevé qu'avant le début de l'épidémie, montrant une prise en main progressive et durable des outils.
(Voir p.31 graphe 2)

■ Pix

Pix est la plate-forme nationale mise en place en 2017 pour la formation, l'évaluation et la certification des compétences numériques des élèves. L'année 2020/2021, 82 000 élèves du second degré (un sur deux) ont activé leur profil sur la plate-forme, et 80% des établissements du second degré ont organisé au moins

une session de certification. L'année prochaine, l'ensemble des élèves de 3^e, terminale, deuxième année de CAP et de BTS devront être certifiés.

■ Lycée 4.0

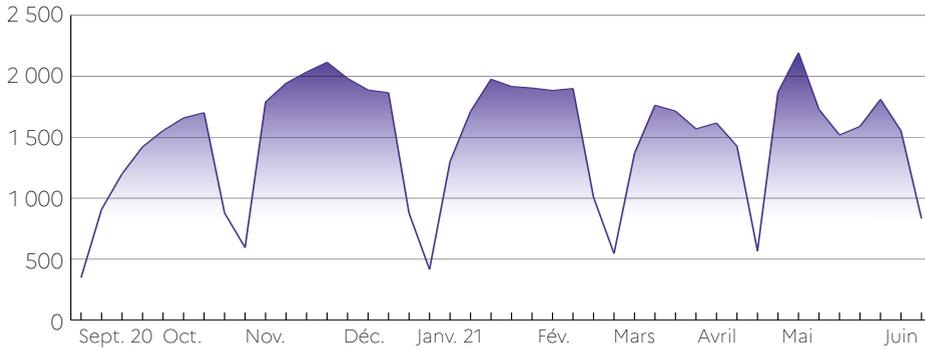
Le lycée 4.0 consiste à équiper l'ensemble des lycéens d'un ordinateur portable (c'est le cas depuis le 1^{er} septembre 2020). L'ensemble des manuels pédagogiques sont également mis à disposition au format numérique.
(Voir p.31 graphe 3)

■ Dans les établissements

Le numérique dans les établissements est animé par trois réseaux complémentaires, rassemblant au total 796 personnes :

- les administrateurs ENT, chargés du bon fonctionnement de l'ENT (créations de compte, assistance...);
- les personnes ressources numériques (PRN), chargés de l'organisation et de la maintenance du parc informatique de l'établissement ;
- les référents numériques, qui animent la réflexion sur les usages du numérique.

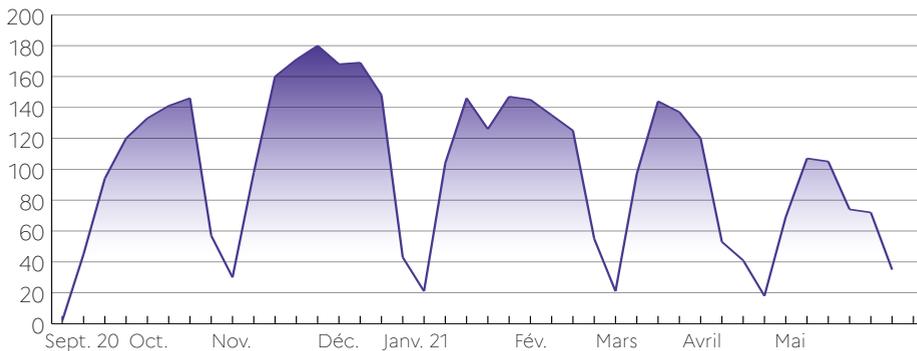
Grphe 1 : nombre de connexions à l'ENT (en milliers)



Grphe 2 : nombre de connexions à moodle par mois (en milliers)



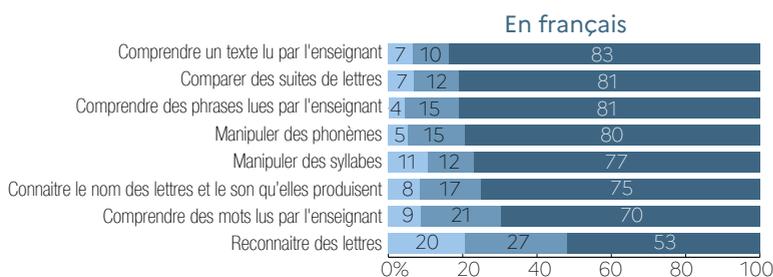
Grphe 3 : nombre de consultations des manuels numériques (en milliers)



Les évaluations dans le 1^{er} degré

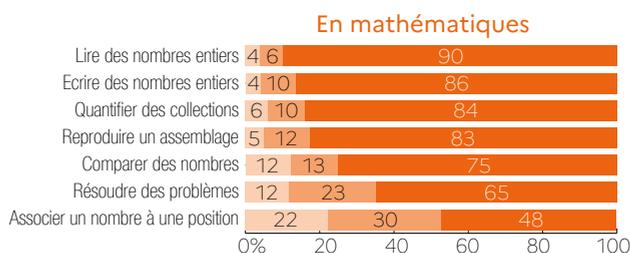
En septembre 2020, tous les élèves des classes de CP et de CE1 des écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques. En janvier 2021, tous les élèves de CP ont à nouveau été évalués pour mesurer l'évolution de leurs acquis depuis le mois de septembre.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CP (%)



À la rentrée 2020, en début de CP, 83% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la *compréhension d'un texte lu par l'enseignant*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant



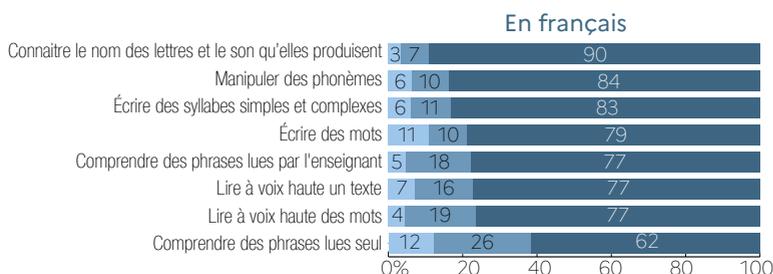
À la rentrée 2020, en début de CP, 90% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la *lecture des nombres entiers*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CP à la rentrée 2020.

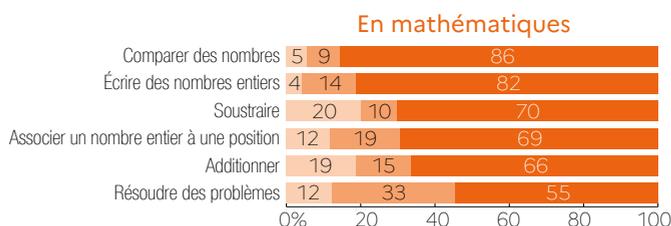
Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué à mi-CP (%)



En janvier 2021, à mi-CP, 90% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la *connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant



En janvier 2021, à mi-CP, 86% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la *comparaison des nombres*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

Sources : résultats aux évaluations point d'étape à mi-CP de janvier 2021.

Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

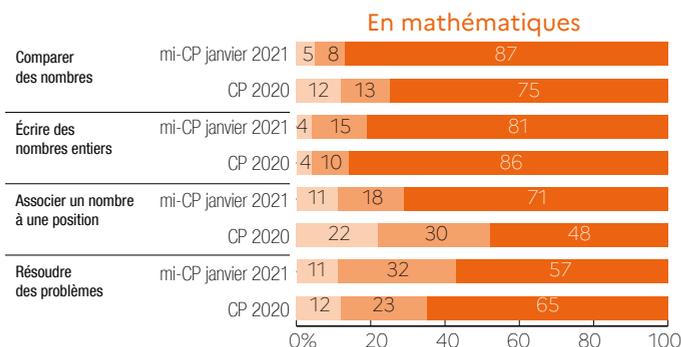
■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon les domaines comparables⁽¹⁾ en début de CP et à mi-CP (%)



Entre les mois de septembre et de janvier, les élèves de CP ont une maîtrise satisfaisante supérieure de 14 points pour la *connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

(1) Ces domaines sont comparables entre le mois de septembre et de janvier mais les attendus ne sont pas les mêmes



Entre les mois de septembre et de janvier, les élèves de CP ont une maîtrise satisfaisante supérieure de 23 points pour l'*association d'un nombre à une position*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CP à la rentrée 2020, et résultats aux évaluations point d'étape à mi-CP de janvier 2021.

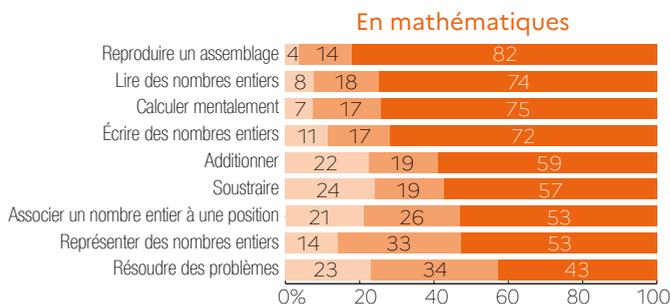
Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CE1 (%)



À la rentrée 2020, en début de CE1, 85% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de l'*écriture des syllabes simples et complexes*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant



À la rentrée 2020, en début de CE1, 82% des élèves ont une maîtrise satisfaisante en *reproduction d'un assemblage*.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

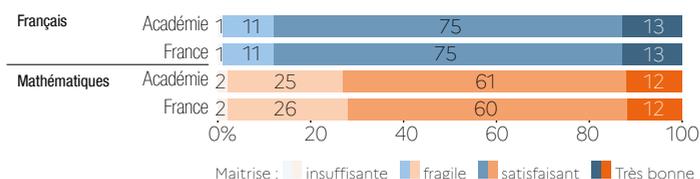
Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CE1 à la rentrée 2020.

Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours élémentaire 1re année (CE1) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

Les évaluations dans le 2^d degré

En septembre 2020, tous les élèves de sixième et de seconde des établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques à l'entrée au collège et au lycée.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de 6^e (%)

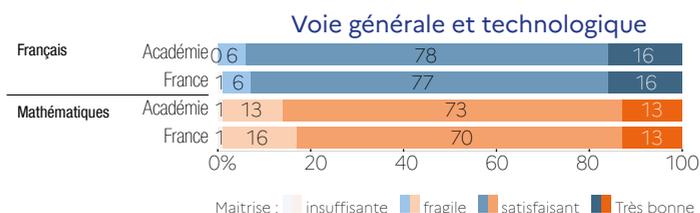


À la rentrée 2020, en début de sixième, 75% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences évaluées en français.

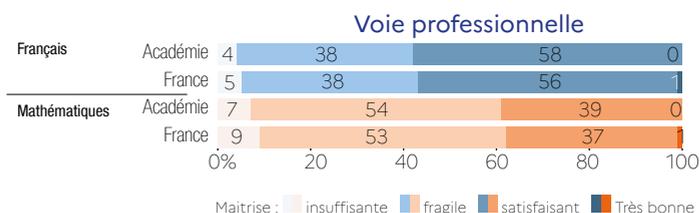
Source : évaluation exhaustive en début de sixième de la rentrée 2020.

Champ : établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg, France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de 2^{de} (%)



À la rentrée 2020, en début de seconde générale et technologique, 78% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences évaluées en français.



À la rentrée 2020, en début de seconde professionnelle, 39% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences évaluées en mathématiques.

Source : évaluation exhaustive en début de seconde générale et technologique, et professionnelle, de la rentrée 2020.

Champ : établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg, France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Pour en savoir plus

Les publications de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)



La Depp réalise des notes et brèves sur les effectifs, les résultats du baccalauréat, l'insertion professionnelle et autres thématiques. Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications de la Depp, classées par thématique, sur le site de l'académie de Strasbourg à l'adresse suivante : www.ac-strasbourg.fr/academie/etudes-et-statistiques

■ Les effectifs

Effectifs d'élèves du 1^{er} degré - rentrée 2020 (novembre 2020)

Effectifs d'élèves du 2^d degré - rentrée 2020 (novembre 2020)

Les effectifs d'apprentis dans l'académie de Strasbourg, année scolaire 2019-2020 (juillet 2020)

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, 2019-2020 (novembre 2020)

Étudiants inscrits dans les universités de l'académie en 2019-2020 (février 2021)

Étudiants inscrits en Section de techniciens supérieurs (STS), rentrée 2019 (mai 2021)

Étudiants inscrits en Institut universitaire de technologie (IUT), rentrée 2018 (mai 2020)

■ Les évaluations des élèves

Résultats aux évaluations de début de CP de la rentrée 2019 (juin 2020)

Évaluations point d'étape à mi-CP en janvier 2020 (juin 2020)

Évaluation des élèves en début de 6^e à la rentrée 2020 (février 2021)

Test de positionnement en début de seconde à la rentrée 2020 (mai 2021)

■ Les indicateurs

Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (lval) session 2018 (mars 2019)

Un nouvel indice de position sociale (IPS) (novembre 2017)

Une typologie nationale des collèges (juillet 2020)

Un nouvel indice pour mesurer l'éloignement des collèges (juillet 2020)

■ Les examens

Résultats aux examens, session 2020 (janvier 2021)

Résultats définitifs du baccalauréat session 2020 (mai 2021)

Résultats provisoires du diplôme du brevet session 2019 (juillet 2019)

■ L'insertion professionnelle

Insertion professionnelle des lycéens de la voie professionnelle (février 2021)

Insertion professionnelle des apprentis (février 2021)

■ Les thèmes spécifiques

Choix des enseignements de spécialité et des options spécifiques en première et en terminale générale (mai 2021)

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école au supérieur (mars 2021)

Un personnel académique très féminin avec des disparités selon les catégories (mars 2021)

Parcours des élèves en 3^e prépa pro (mai 2019)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Aérer les pièces
le plus souvent possible**



**Respecter une distance
d'au moins deux mètres
avec les autres**



**Porter un masque chirurgical
ou en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres
ne peut pas être respectée**



**Limiter au maximum
ses contacts sociaux**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher
dans un mouchoir
à usage unique**



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution hydro-alcoolique**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**Eviter de se toucher le
visage**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)